

2015-06-086-DVCS

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 7.5.2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2015

OBJET : CONCOURS « TRAVAIL DE MEMOIRE » : SUBVENTIONS AUX COOPERATIVES SCOLAIRES

L'an deux mille quinze, le dix-huit juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, M. HERVELIN, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, Mme PERIMONY-BENASSY, M. GARANS, Mme PICAT, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme MOUNIER, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme FAURE, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme DUPRE	procuration à	Mme BIRLES
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme CORRIHONS	procuration à	Mme DESTOUESSE
M. LAURENT	procuration à	M. GONZALES
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
M. POULAERT	procuration à	M. ROBLES

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27
26 au point n° 2015-06-071-DR/FIN

Nombre de pouvoirs: 6

Nombre de votants : 33
32 au point n° 2015-06-071-DR/FIN



**2015-06-086-DVCS - CONCOURS « TRAVAIL DE MEMOIRE » : SUBVENTIONS
AUX COOPERATIVES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire rappelle que la Commission Culture et Relations Publiques a décidé de créer un concours de prose intitulé « travail de mémoire » pour les élèves tarnosiens de cycle III.

La Commission a prévu d'attribuer des prix aux lauréats mais également d'attribuer une subvention aux coopératives scolaires des élèves lauréats.

Pour le concours 2015, le jury qui s'est réuni le 15 avril 2015, a établi le classement ci-dessous :

- 1^{er} prix : trois textes retenus de l'école Félix Concaret

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29 ;

DELIBERE

DECIDE d'attribuer une subvention de 300 euros (trois cents euros) à la coopérative scolaire Félix Concaret pour l'attribution du premier prix,

DIT que les crédits sont prévus au budget 2015 de la Commune.

Vote: 33

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 19 juin 2015

Le Maire

